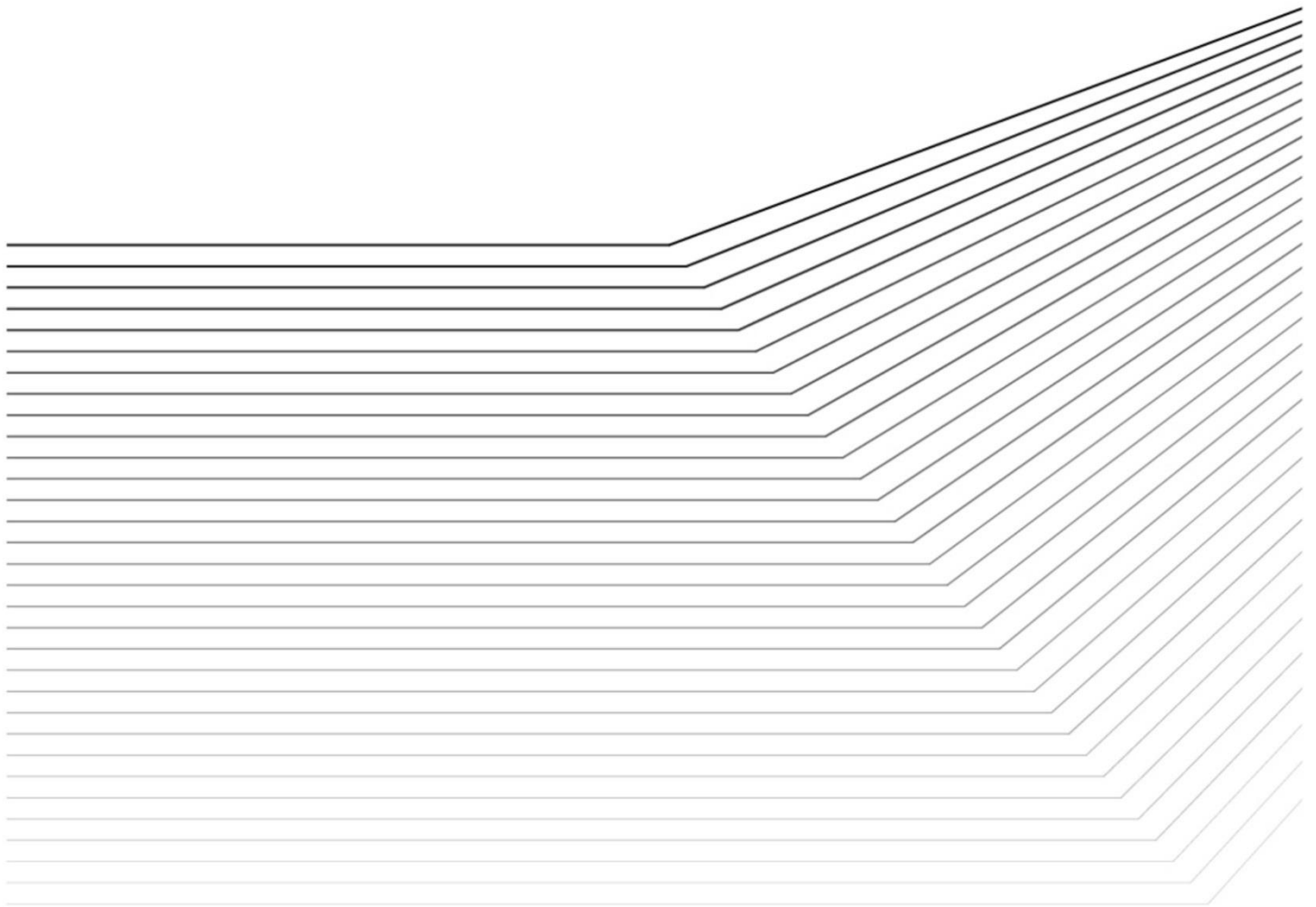


SITE WEB DU LBR

Procédure de connexion



VERSION 3.0

SITE WEB DU LBR

Procédure de connexion

Sommaire :

1. A propos de ce guide.....	3
1.1 Symboles utilisés.....	3
1.2 Terminologie.....	3
2. Principe de connexion.....	4
2.1 Utilisateurs occasionnels	4
2.2 Clients réguliers	5
3. Les modes de connexion	6
3.1 Sélection du mode de connexion	6
3.2 Connexion anonyme	7
3.3 Connexion par certificat Luxtrust ou carte eID luxembourgeoise.....	8
3.4 Connexion par certificat eIDAS	19
4. Se déconnecter	24
5. Contacts.....	25

1. A propos de ce guide

1.1 Symboles utilisés



Une **remarque** fournit des informations complémentaires sur un sujet.



Un **conseil** propose une autre méthode ou un autre raccourci pour effectuer une action.



Un **avertissement** vous avertit d'éventuels problèmes ou de précautions spécifiques à prendre.

1.2 Terminologie

Certificat privé	Certificat émis au nom d'une personne physique en tant que personne privée.
Certificat eIDAS	Certificat électronique d'authentification émis selon la norme eIDAS (voir le Règlement « eIDAS » n°910/2014 du 23 juillet 2014) qui a pour but de donner un cadre juridique aux échanges électroniques ayant lieu sur le marché européen.
CTIE	Centre des technologie et de l'information de l'Etat
LBR	Abréviation utilisée pour parler du gestionnaire des différents registres, à savoir le « LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS ».
LuxTrust Smartcard	La LuxTrust Smartcard, de la taille d'une carte de crédit, est munie d'une puce qui contient deux certificats électroniques : un certificat est réservé à l'authentification ou à la sécurisation de vos communications électroniques et un autre à la signature électronique. Cette solution nécessite l'utilisation d'un lecteur de carte adapté.
LuxTrust Signing Stick	Le LuxTrust Signing Stick a la forme d'une clé USB et est muni d'une puce qui contient deux certificats électroniques : un certificat est réservé à l'authentification ou à la sécurisation de vos communications électroniques et un autre à la signature électronique.
LuxTrust Signing Server	Les dispositifs Signing Server permettent à chacun de profiter d'un haut niveau de sécurité pour ses opérations en ligne, peu importe l'endroit où l'on se trouve et le moment auquel on se connecte. Il permet également de réaliser des opérations de signature. Les différents dispositifs de Signing Server sont : Token, Luxtrust Scan et Luxtrust Mobile
RCS	Registre de commerce et des sociétés
RBE	Registre des bénéficiaires effectifs
Token	Le Token est un dispositif électronique de la taille d'un porte-clés avec écran et bouton poussoir. La pression du bouton génère et affiche un code numérique à usage unique : le One Time Password (OTP).

LuxTrust Scan	Le LuxTrust Scan est un dispositif électronique avec un écran et une caméra intégrés. La fonction de la caméra permet de scanner une "mosaïque" contenant les données d'une opération pour génération d'un One Time Password (OTP).
LuxTrust Mobile	L'application LuxTrust Mobile est une application mobile, installée sur un smartphone ou une tablette, qui permet de scanner une "mosaïque" contenant les données d'une opération pour génération d'un One Time Password (OTP).
OTP	One Time Password : code à usage unique généré par un dispositif de type Luxtrust Signing Server

2. Principe de connexion

Selon les fonctionnalités que l'utilisateur souhaite utiliser, il peut être nécessaire de se connecter au site web du LBR. Il existe plusieurs modes de connexion :

- Identification par certificat
- Connexion anonyme

Nous distinguons deux types d'utilisateurs :

- Utilisateurs occasionnels
- Clients réguliers

2.1 Utilisateurs occasionnels

2.1.1 Identification par certificat

La connexion par certificat permet d'identifier la personne connectée. Ce type de connexion est nécessaire pour :

- effectuer un dépôt RCS ;
- effectuer une déclaration RBE ;

Ils peuvent bien entendu être utilisés pour toute autre fonctionnalité du site.

L'utilisateur reçoit également des facilités pour les commandes de services ou pour le dépôt ou la déclaration :

- Panier personnel permettant de regrouper plusieurs demandes ;
- Gestion des cartes de crédit pour le paiement Saferpay ;
- Suivi des commandes et demandes ;
- Historique des paiements ;
- Consultation des informations du compte utilisateur ;

Une telle connexion permet également à l'utilisateur d'utiliser les fonctionnalités d'abonnement (surveillance d'une entreprise).

Les certificats acceptés par LBR pour une identification sont les certificats Luxtrust, sous leurs différentes formes (smartcard, token, signing stick...), qu'ils soient privés ou professionnels et les certificats électroniques eIDAS offrant au minimum un niveau de garantie substantiel.

2.1.2 Connexion anonyme

La connexion anonyme est une connexion technique qui permet de s'assurer que l'utilisateur qui se connecte est bien une personne physique. Elle permet donc de limiter les accès en consultation à des robots automatisés.

La connexion est anonyme car on ne connaît pas du tout la personne physique qui est connectée.

Avec une telle connexion, il n'est **pas** possible :

- d'effectuer un dépôt RCS ou une déclaration RBE;
- de s'abonner à une entreprise ;
- de bénéficier des facilités pour les commande de services :
 - o Panier personnel permettant de regrouper plusieurs demandes ;
 - o Gestion des cartes de crédit pour le paiement Saferpay ;
 - o Suivi des commandes et demandes ;
 - o Historique des paiements ;
 - o Consultation des informations du compte utilisateur ;

Les documents commandés seront mis à disposition dans un espace temporaire qui vous sera communiqué par mail à l'adresse renseignée lors du passage de la commande.

2.2 Clients réguliers

Les clients qui effectuent régulièrement des opérations sur le site du LBR peuvent demander à ce dernier un agrément « Client régulier » qui leur permet de procéder au paiement par facturation mensuelle plutôt que par carte de crédit, et de gérer les accès de ses propres utilisateurs indépendamment du LBR.



Pour plus d'informations sur les clients réguliers, veuillez consulter le guide utilisateur spécifique :



[Client régulier - Gestion des utilisateurs](#)

Si vous avez un agrément de client régulier « grand donneur d'ordre » auprès du LBR, veuillez d'abord contacter le LBR avant de vous créer un nouveau compte utilisateur « certificat » ! L'utilisation d'un certificat professionnel est obligatoire pour les clients réguliers.



L'utilisation des produits Smartcard PRO ou Signing Stick PRO ou Token PRO est obligatoire pour les clients réguliers.

Pour plus d'informations sur les produits LuxTrust prière de consulter la page suivante www.luxtrust.com.

Pour plus d'informations sur l'agrément de client régulier prière de contacter le LBR helpdesk@lbr.lu.

3. Les modes de connexion

Tout accès à une fonctionnalité sécurisée (avec un cadenas) déclenche une connexion.

Il est également possible de forcer une connexion en cliquant sur le lien **Connexion** en haut à gauche de chaque page du site web du LBR.

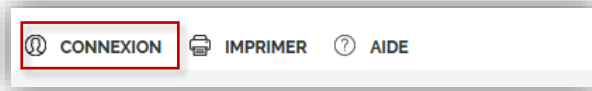


Figure 1 : Connexion

3.1 Sélection du mode de connexion

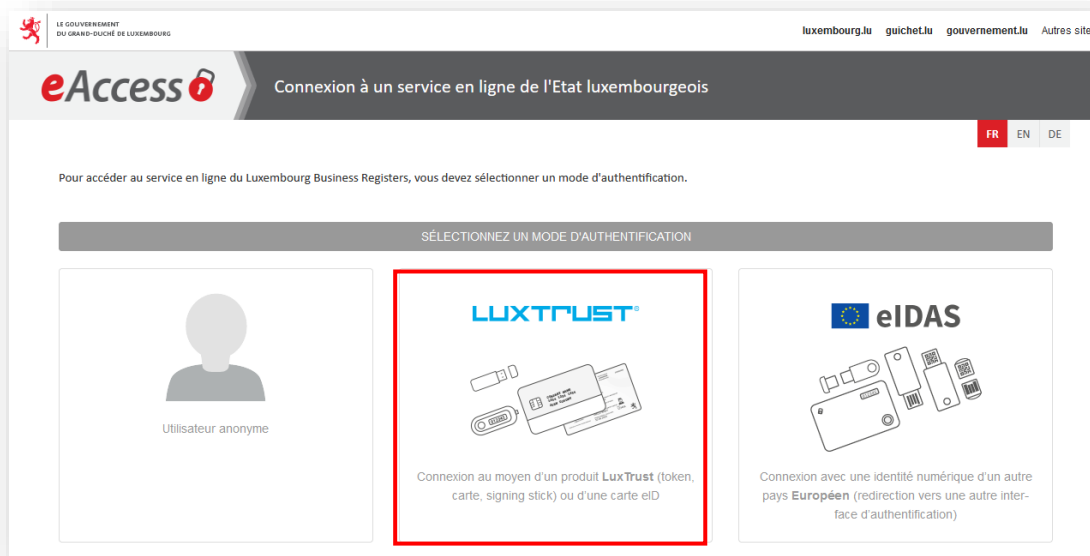


Figure 2 : Sélection du mode d'authentification

L'utilisateur est invité à sélectionner le mode de connexion souhaité :

- > **Utilisateur anonyme**
→ voir [3.2. Connexion anonyme](#)
- > **Connexion au moyen d'un produit Luxtrust ou d'une carte eID**
→ voir [3.3. Connexion par certificat Luxtrust ou carte eID luxembourgeoise](#)
- > **Connexion au moyen d'un certificat électronique eIDAS offrant au minimum un niveau de garantie substantiel**
→ voir [3.4 Connexion par certificat eIDAS](#)



En accédant aux fonctionnalités du dépôt électronique au RCS, ou de la déclaration au RBE, seule la connexion au moyen d'un produit Luxtrust, d'une carte eID luxembourgeoise ou d'un certificat électronique eIDAS, offrant au minimum un niveau de garantie substantiel est autorisée. De ce fait, le mode de connexion « utilisateur anonyme » ne sera pas proposé.

3.2 Connexion anonyme

3.2.1 Question de sécurité

L'utilisateur doit répondre à la **question de sécurité**, prouvant qu'il ne s'agit pas d'un robot, et accepter les conditions d'utilisation du CTIE en cochant la case correspondante.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG luxembourg.lu guichet.lu gouvernement.lu Autres sites

eAccess Connexion à un service en ligne de l'Etat luxembourgeois

FR EN DE

Pour accéder au service en ligne du Luxembourg Business Registers, vous devez remplir le formulaire ci-dessous.

Sécurité et conditions d'utilisation

[Changer de mode d'authentification](#)

Question de sécurité

Quelle est la somme de 6 et 7 ? *

Conditions d'utilisation

J'ai lu et j'accepte les [Conditions d'utilisation des sites du CTIE](#)

Continuer

Figure 3 : Question de sécurité

En cliquant sur le bouton **Continuer**, l'utilisateur devra ensuite accepter les **Conditions générales du LBR**.

→ Voir [3.2.2. Acceptation des conditions générales](#)

3.2.2 Acceptation des conditions générales

Acceptation des conditions générales

Pour accéder aux fonctionnalités du site du LBR, veuillez lire et accepter les conditions générales ci-dessous :

Conditions générales du LBR

1. Préambule

Le présent document régit les rapports entre le groupement d'intérêt économique LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS (LBR), ci-après « le gestionnaire » et l'utilisateur des services proposés en ligne par LBR.
 Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les prestations énoncées dans les textes légaux et réglementaires, applicables au registre de commerce et des sociétés (ci-après « RCS ») et effectuées par le gestionnaire.
 Elles s'appliqueront également de plein droit à toutes nouvelles prestations du gestionnaire résultant d'une modification de ces textes ou de toute nouvelle législation applicable.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives au RCS, le gestionnaire met différents services à la disposition des usagers sur son site Internet « www.lbr.lu ».
 L'utilisateur pourra par voie électronique :

- effectuer, sous certaines conditions, les formalités de dépôt en ligne,
- consulter, sous certaines conditions, les pièces déposées dans le dossier d'une personne immatriculée et accessibles au public,
- commander des extraits de personnes immatriculées,
- faire une demande de certificat de disponibilité de dénomination,
- commander des certificats de non inscription d'une décision judiciaire,
- avoir accès au service d'abonnement en ligne,
- consulter certaines statistiques mensuelles de dépôt,
- avoir accès au réseau de l'EBR (European Business Register),
- accéder au relevé mensuel des décisions judiciaires,
- consulter le Recueil électronique des sociétés et associations.

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le gestionnaire offre à l'utilisateur les services décrits ci-dessous.

L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance du protocole d'accès et des conditions techniques d'utilisation des services, décrits dans le guide de l'utilisateur disponible sur le site Internet du LBR, ainsi que des présentes conditions générales. Il reconnaît également avoir obtenu toutes les informations qu'il estime nécessaires concernant le contenu des services, décrits par les présentes conditions générales, leurs caractéristiques, leurs fonctionnalités et les modalités techniques et de paiement pour y accéder.

L'utilisateur déclare en outre avoir la pleine capacité juridique lui permettant d'avoir pris connaissance de l'ensemble de ce document.

2. Mise en garde

L'utilisateur est informé que :

- l'accès en ligne à certains services proposés par le gestionnaire sur son site Internet se fait soit par certificat électronique délivré par LuxTrust S.A. soit par nom d'utilisateur et mot de passe.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales du LBR

Figure 4 : Acceptation des conditions générales du LBR

L'utilisateur doit simplement cocher la case « **J'ai lu et j'accepte les conditions générales du LBR** ».

Après avoir accepté les conditions générales, l'utilisateur accède à la page d'accueil du site, ou, si l'authentification fait suite à une action nécessitant d'être authentifié, à la page demandée.

3.3 Connexion par certificat Luxtrust ou carte eID luxembourgeoise

3.3.1 Création d'un nouveau compte utilisateur « certificat »

La création d'un nouveau compte utilisateur "certificat" se fait dans le même temps que la connexion si le certificat sélectionné n'a pas encore été utilisé pour se connecter au site web du LBR.

L'étape d'auto-enregistrement n'est réalisée qu'une seule fois. Si cette étape a déjà été réalisée, l'utilisateur se connecte directement comme décrit dans le paragraphe [Identification par certificat Luxtrust ou carte eID luxembourgeoise](#).

Si vous avez un agrément de client régulier « grand donneur d'ordre » auprès du LBR, veuillez d'abord contacter le LBR avant de vous créer un nouveau compte utilisateur « certificat » !
 L'utilisation d'un certificat professionnel est obligatoire pour les clients réguliers.



L'utilisation des produits Smartcard PRO ou Signing Stick PRO ou Token PRO est obligatoire pour les clients réguliers.

Pour plus d'informations sur les produits LuxTrust prière de consulter la page suivante www.luxtrust.com.

Pour plus d'informations sur l'agrément de client régulier prière de contacter le LBR helpdesk@lbr.lu.

◦ **Auto-enregistrement**

Après avoir renseigné le type de produit Luxtrust à utiliser et saisi les informations nécessaires selon le type de produit, l'utilisateur est invité à confirmer/modifier ses informations personnelles.

Tous les champs marqués d'une (*) sont obligatoires.

Après avoir saisi l'adresse e-mail l'utilisateur peut procéder à la demande d'enregistrement en cliquant sur le bouton S'enregistrer.

The screenshot shows the 'eAccess' registration page. At the top left is the logo of the Government of Luxembourg. At the top right are links for 'luxembourg.lu', 'guichet.lu', 'gouvernement.lu', and 'Autres sites'. Below this is a dark header with the 'eAccess' logo and the text 'Connexion à un service en ligne de l'Etat luxembourgeois'. On the right side of the header are language selection buttons for 'FR', 'EN', and 'DE'. The main content area is titled 'Enregistrement' and includes a note: '* : champs obligatoires.' Below this are three input fields: 'Votre prénom *', 'Votre nom *', and 'Votre adresse e-mail *'. At the bottom right of the form are two buttons: '< Annuler' and 'S'enregistrer'.

Figure 5 : Formulaire d'auto-enregistrement pour la création d'un compte utilisateur « certificat »

Un écran confirme que la demande d'enregistrement a bien été prise en charge. Il invite l'utilisateur à consulter sa boîte aux lettres électronique pour y trouver le [mail de confirmation d'enregistrement](#).



Figure 6 : Confirmation de soumission de la demande d'enregistrement

◦ **Confirmation enregistrement (mail)**

Une fois la demande d'enregistrement envoyée, l'utilisateur reçoit dans la boîte aux lettres électronique (celle qui a été saisie dans le formulaire de demande) un mail de confirmation de la demande où il est invité à cliquer sur un hyperlien pour [valider](#) l'enregistrement demandé.



Figure 7 : Confirmation d'enregistrement par e-mail

◦ **Activation du compte utilisateur**

L'écran présente les conditions générales que l'utilisateur doit accepter pour activer son nouveau compte.



Figure 8 : Activation du compte utilisateur

L'activation du compte n'est possible que si l'utilisateur accepte les conditions générales présentées sur cet écran en cochant la (ou les) case(s) correspondante(s).

Les conditions générales peuvent bien entendu être imprimées en cliquant sur le lien Imprimer.

L'activation du compte prendra effet en cliquant alors sur le bouton S'enregistrer.

Un dernier écran est affiché indiquant que l'opération s'est déroulée avec succès.

L'utilisateur est invité à cliquer sur le lien [Veuillez cliquer ici pour continuer](#) permettant de revenir à l'écran de bienvenue.

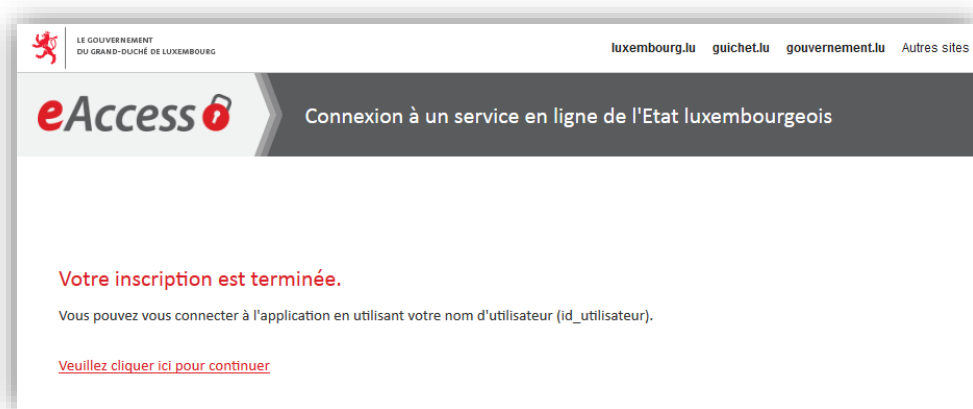


Figure 9 : Confirmation de l'activation du compte utilisateur

3.3.2 Identification par certificat Luxtrust ou carte eID luxembourgeoise

L'utilisateur doit sélectionner le produit contenant le certificat électronique à utiliser.



Figure 10 : Authentification – Utilisateur avec certificat

◦ **Token**

L'utilisateur doit saisir le **User ID** (4 lettres et 4 chiffres) Luxtrust, le **Password** et l'**OTP** (code numérique à usage unique généré par le token en pressant sur le bouton de ce dernier) et cliquer sur le bouton **S'authentifier**.

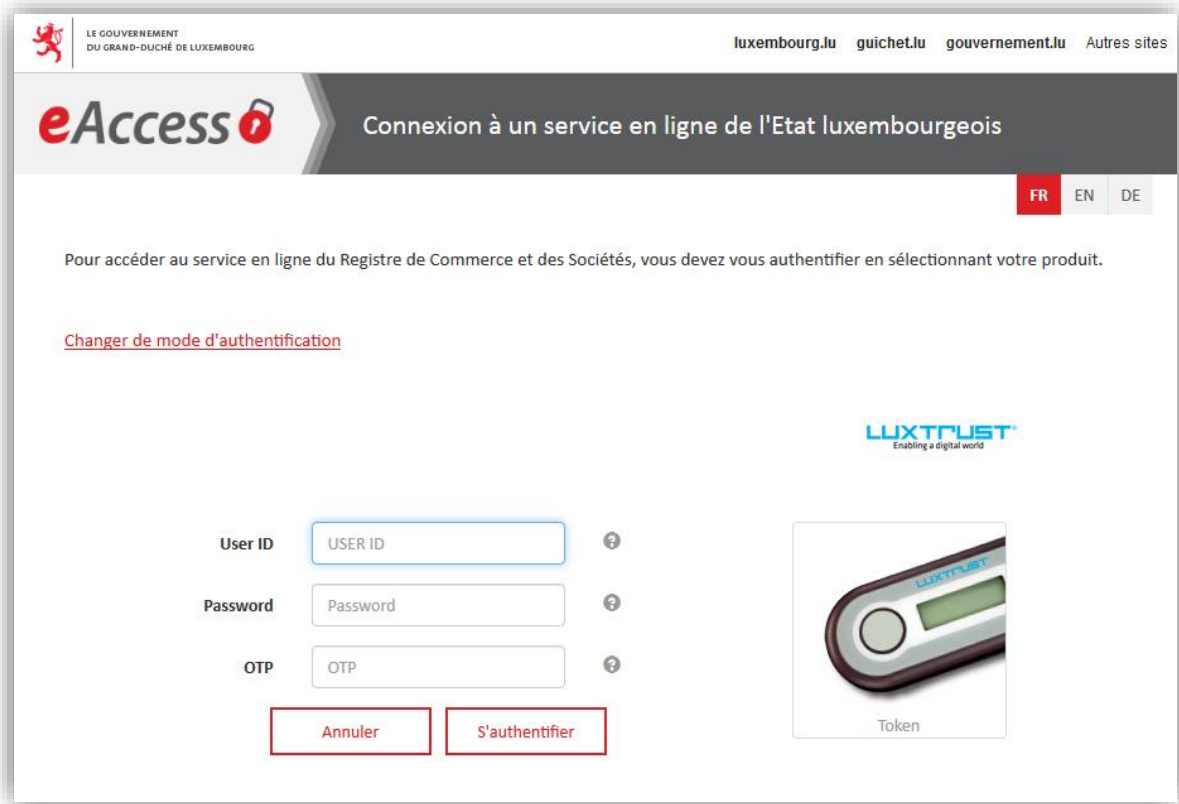


Figure 11 : Authentification par token – Saisie des informations Luxtrust

Après s’être identifié avec succès, l'utilisateur accède à la page d'accueil du site, ou, si l'authentification fait suite à une action nécessitant d'être authentifié, à la page demandée.



Si le certificat utilisé est lié à plusieurs comptes LBR, l'utilisateur est d'abord redirigé vers la page de sélection du compte (→ Voir [3.3.3. Sélection du compte utilisateur](#)).



S'il s'agit de la première connexion avec ce compte, ou si les dernières conditions acceptées par l'utilisateur ont été modifiées par LBR, l'utilisateur est d'abord redirigé vers la page d'acceptation des conditions générales (→ Voir [3.3.4 Acceptation des conditions générales](#)).

◦ **SmartCard Luxtrust / Carte eID / Signing Stick USB**

L'utilisateur doit sélectionner le certificat dans la liste et cliquer sur le bouton **S'authentifier**.

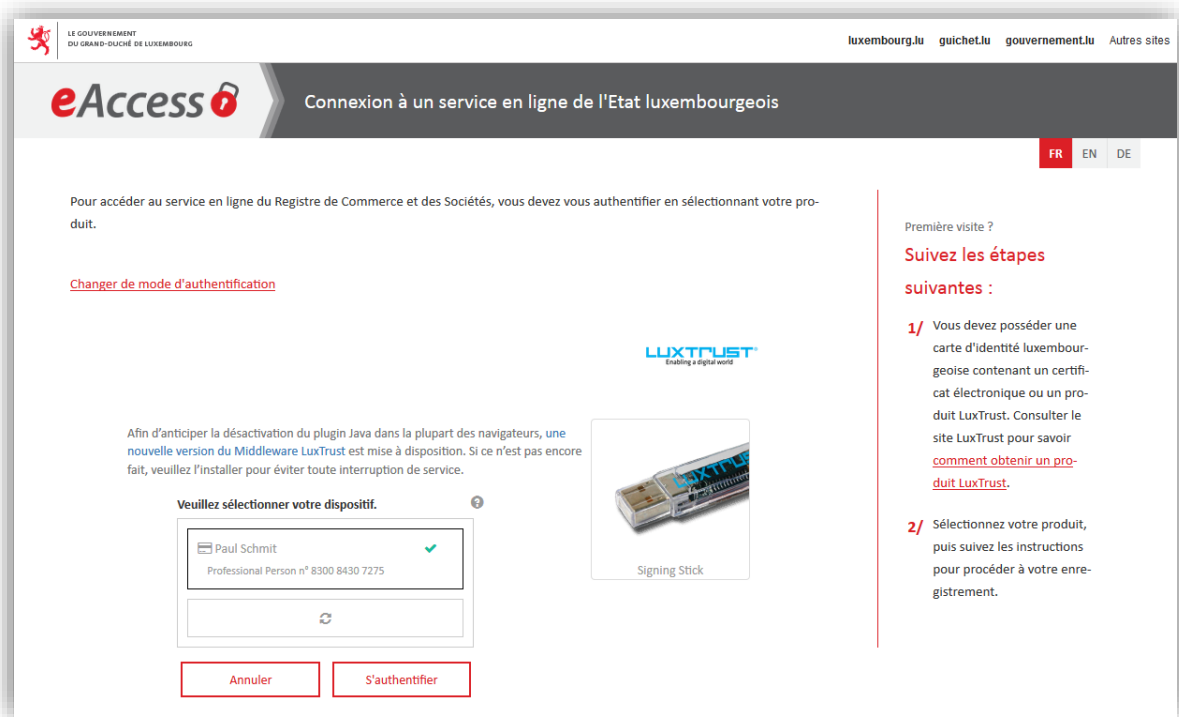


Figure 12 : Authentification – Sélection du certificat



Si votre certificat n'apparaît pas dans la liste, soit votre système n'est pas configuré correctement, soit votre certificat n'est pas accessible par votre système. Dans ces deux cas prière de contacter le helpdesk de LuxTrust ou le helpdesk du Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE).

L'utilisateur doit ensuite saisir, dans la fenêtre popup, le **Code PIN** du certificat et cliquer sur le bouton **Confirm**.

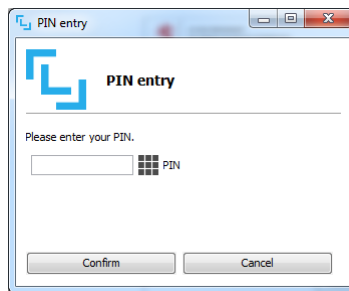


Figure 13 : Authentification – Saisie du code PIN

Après s'être identifié avec succès, l'utilisateur accède à la page d'accueil du site, ou, si l'authentification fait suite à une action nécessitant d'être authentifié, à la page demandée.



Si le certificat utilisé est lié à plusieurs comptes LBR, l'utilisateur est d'abord redirigé vers la page de sélection du compte (→ Voir 3.3.3. Sélection du compte utilisateur).



S'il s'agit de la première connexion avec ce compte, ou si les dernières conditions acceptées par l'utilisateur ont été modifiées par LBR, l'utilisateur est d'abord redirigé vers la page d'acceptation des conditions générales (→ Voir [3.3.4 Acceptation des conditions générales](#))

◦ **Luxtrust Scan / Luxtrust Mobile**

Ce type de dispositif permet de générer un OTP sans disposer du Token.



Ce type de dispositif doit au préalable être connecté à votre certificat. Vous pouvez le connecter sur www.luxtrust.com

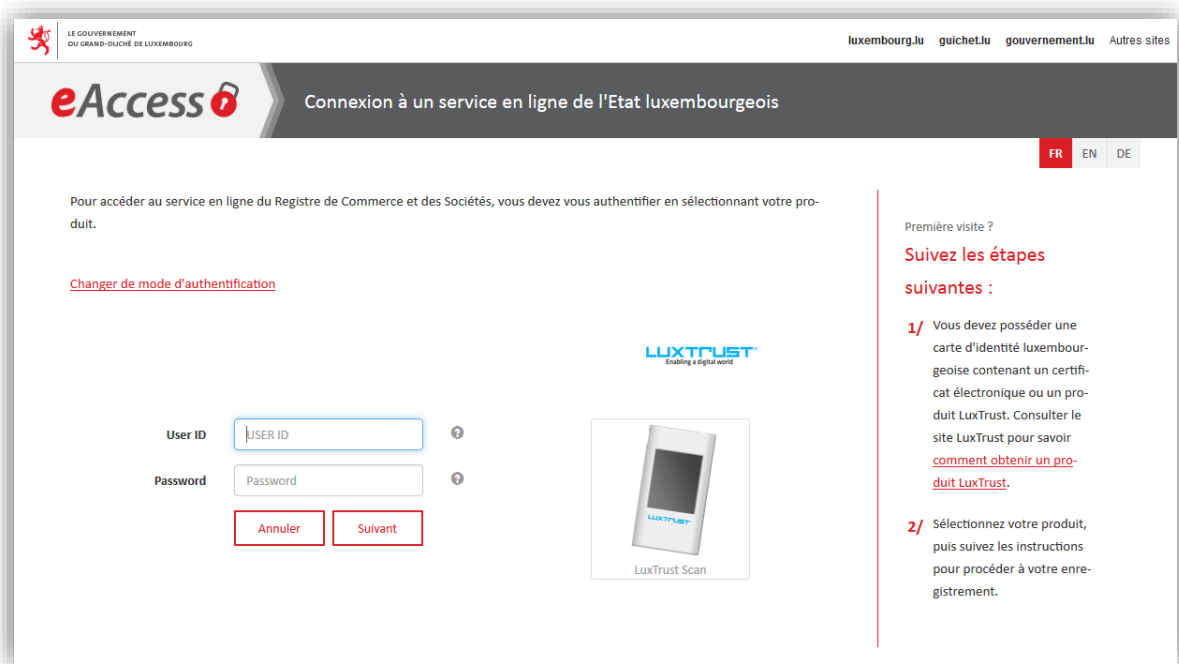


Figure 14 : Luxtrust Scan/Mobile – Saisie du User ID et du password

L'utilisateur doit saisir le **User ID** (4 lettres et 4 chiffres) Luxtrust et son **Password**, et doit ensuite cliquer sur le bouton **Suivant**.

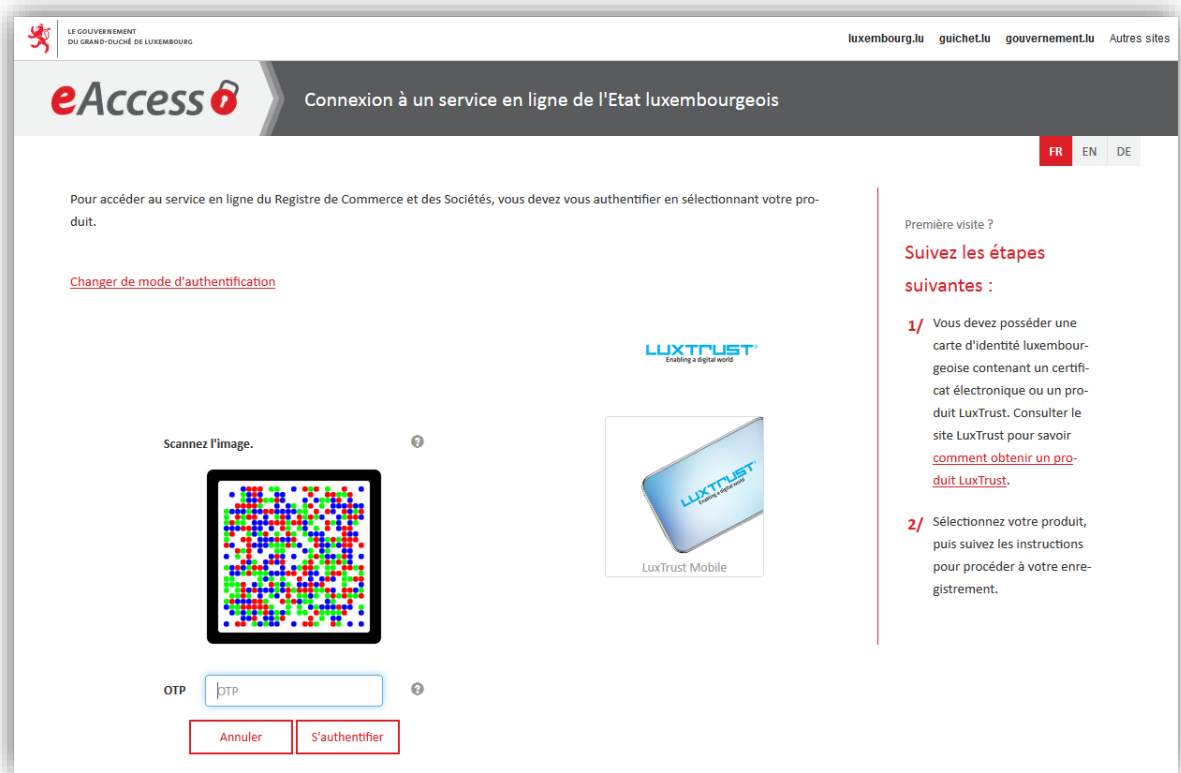


Figure 15 : Luxtrust Scan/Mobile – Scan et saisie du OTP

L'utilisateur doit tout d'abord scanner le QR-Code coloré à l'aide du dispositif « Luxtrust Scan » ou à l'aide de l'application Luxtrust Mobile installée et configurée au préalable sur un smartphone.

Il doit ensuite après avoir suivi les instructions indiquées par le dispositif, saisir le **OTP** indiqué sur ce dernier (il s'agit d'un code à usage unique de 8 chiffres).

Il doit terminer la procédure de connexion en cliquant sur le bouton **S'authentifier**.

Après s'être identifié avec succès, l'utilisateur accède à la page d'accueil du site, ou, si l'authentification fait suite à une action nécessitant d'être authentifié, à la page demandée.



Si le certificat utilisé est lié à plusieurs comptes LBR, l'utilisateur est d'abord redirigé vers la page de sélection du compte (→ Voir [3.3.3. Sélection du compte utilisateur](#)).



S'il s'agit de la première connexion avec ce compte, ou si les dernières conditions acceptées par l'utilisateur ont été modifiées par LBR, l'utilisateur est d'abord redirigé vers la page d'acceptation des conditions générales (→ Voir [3.3.4 Acceptation des conditions générales](#)).

3.3.3 Sélection du compte utilisateur

Dans les cas suivants, plusieurs comptes utilisateurs peuvent exister pour une connexion avec un certificat :

- L'utilisateur s'est auto-enregistré avec un certificat, sans que ce certificat soit utilisé dans le cadre d'un agrément « Client régulier » auprès du LBR. Le même certificat est ensuite lié à un « Client régulier ». De ce fait, avec le même certificat, l'utilisateur a le choix de se connecter en tant qu'utilisateur occasionnel (paiement par carte de crédit) ou en tant que client régulier (paiement par facturation).
- Le même certificat est utilisé dans le cadre de plusieurs agréments « Client régulier ». De ce fait, avec le même certificat, l'utilisateur a le choix de se connecter avec l'un ou l'autre des clients réguliers dont il fait partie.

Mon compte				
Action	Type utilisateur	Identifiant interne	Numéro de client régulier	Dénomination client régulier
Sélectionner	Client régulier	TAM/LXT_A1B2C3D4	1234	Société A
Sélectionner	Client régulier	TAM/LXT_A1B2C3D4	4321	Société B

ANNULER

Figure 16 : Sélection du compte utilisateur

L'utilisateur doit cliquer sur l'hyperlien '**Sélectionner**' correspondant au compte utilisateur à utiliser.

Après avoir sélectionné le compte à utiliser, l'utilisateur accède à la page d'accueil du site, ou, si l'authentification fait suite à une action nécessitant d'être authentifié, à la page demandée.



S'il s'agit de la première connexion avec ce compte, ou si les dernières conditions acceptées par l'utilisateur ont été modifiées par LBR, l'utilisateur est d'abord redirigé vers la page d'acceptation des conditions générales (→ Voir [3.3.4 Acceptation des conditions générales](#)).

Il peut aussi **Annuler** le processus de connexion. L'utilisateur sera alors déconnecté.

3.3.4 Acceptation des conditions générales

Lors de la première connexion de l'utilisateur, ou lorsque les conditions générales sont modifiées par LBR, l'utilisateur doit d'abord accepter les conditions générales du LBR.

Acceptation des conditions générales
 Pour accéder aux fonctionnalités du site du LBR, veuillez lire et accepter les conditions générales ci-dessous :

Conditions générales du LBR

1. Préambule

Le présent document régit les rapports entre le groupement d'intérêt économique LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS (LBR), ci-après « le gestionnaire » et l'utilisateur des services proposés en ligne par LBR.
 Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les prestations énoncées dans les textes légaux et réglementaires, applicables au registre de commerce et des sociétés (ci-après « RCS ») et effectuées par le gestionnaire.
 Elles s'appliqueront également de plein droit à toutes nouvelles prestations du gestionnaire résultant d'une modification de ces textes ou de toute nouvelle législation applicable.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives au RCS, le gestionnaire met différents services à la disposition des usagers sur son site Internet « www.lbr.lu ».
 L'utilisateur pourra par voie électronique :

- effectuer, sous certaines conditions, les formalités de dépôt en ligne,
- consulter, sous certaines conditions, les pièces déposées dans le dossier d'une personne immatriculée et accessibles au public,
- commander des extraits de personnes immatriculées,
- faire une demande de certificat de disponibilité de dénomination,
- commander des certificats de non inscription d'une décision judiciaire,
- avoir accès au service d'abonnement en ligne,
- consulter certaines statistiques mensuelles de dépôt,
- avoir accès au réseau de l'EBR (European Business Register),
- accéder au relevé mensuel des décisions judiciaires,
- consulter le Recueil électronique des sociétés et associations.

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le gestionnaire offre à l'utilisateur les services décrits ci-dessous.

L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance du protocole d'accès et des conditions techniques d'utilisation des services, décrits dans le guide de l'utilisateur disponible sur le site Internet du LBR, ainsi que des présentes conditions générales. Il reconnaît également avoir obtenu toutes les informations qu'il estime nécessaires concernant le contenu des services, décrits par les présentes conditions générales, leurs caractéristiques, leurs fonctionnalités et les modalités techniques et de paiement pour y accéder.

L'utilisateur déclare en outre avoir la pleine capacité juridique lui permettant d'avoir pris connaissance de l'ensemble de ce document.

2. Mise en garde

L'utilisateur est informé que :

- l'accès en ligne à certains services proposés par le gestionnaire sur son site Internet se fait soit par certificat électronique délivré par LuxTrust S.A. soit par nom d'utilisateur et mot de passe.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales du LBR

Figure 17 : Acceptation des conditions générales du LBR

L'utilisateur doit simplement cocher la case « **J'ai lu et j'accepte les conditions générales du LBR** ».

Après avoir accepté les conditions générales, l'utilisateur accède à la page d'accueil du site, ou, si l'authentification fait suite à une action nécessitant d'être authentifié, à la page demandée.

3.3.5 Modification de l'adresse e-mail

◦ Utilisateur avec certificat électronique LuxTrust



La modification de l'adresse e-mail n'est pas directement possible pour les utilisateurs se connectant par certificat électronique LuxTrust.

Si un utilisateur se connectant par certificat a besoin de changer son adresse e-mail il doit contacter le helpdesk du LBR, par e-mail : helpdesk@lbr.lu ou par téléphone : +352 26428 1.

◦ Utilisateurs avec certificat électronique disposant d'un agrément « client régulier »

Les sociétés disposant d'un agrément « client régulier » peuvent modifier l'adresse e-mail par l'intermédiaire de l'application de gestion des utilisateurs ([CI.GUE](#)).

Seuls les utilisateurs disposant d'un profil « gestionnaire » peuvent modifier les adresses des utilisateurs dont ils ont la gestion.

3.4 Connexion par certificat eIDAS

3.4.1 Authentification sur le portail eIDAS

L'utilisateur doit sélectionner, par le biais d'une liste déroulante, le pays associé à l'eID qu'il souhaite utiliser pour se connecter.

Il sera ensuite dirigé vers un écran relatif au pays choisi et devra suivre les instructions indiquées.



Figure 18 : Authentification – Sélection du pays associé à l'eID

Figure 19 : Authentification sur le portail eIDAS

3.4.2 Création d'un nouveau compte utilisateur

La création d'un nouveau compte utilisateur se fait dans le même temps que la connexion si le produit eIDAS sélectionné n'a pas encore été utilisé pour se connecter au site web du LBR.

L'étape d'auto-enregistrement n'est réalisée qu'une seule fois.

- **Auto-enregistrement**

Après avoir suivi les instructions, l'utilisateur est invité à renseigner ses informations personnelles.

Tous les champs marqués d'une (*) sont obligatoires.

Après avoir saisi l'adresse e-mail et répondu à la question de sécurité prouvant qu'il ne s'agit pas d'un robot, l'utilisateur peut procéder à la demande d'enregistrement en cliquant sur le bouton *S'enregistrer*.

Enregistrement

* : champs obligatoires.

Vous avez fourni un produit eIDAS valide, mais vous n'avez pas accès à cette application.
Veuillez renseigner les champs ci-dessous pour vous enregistrer.

Votre prénom * Paul

Votre nom * Schmit

Votre date de naissance * 05/05/1965

Votre adresse e-mail *

Quelle est la somme de 10 et 0 ? *

< Annuler S'enregistrer

Figure 20 : Formulaire d'auto-enregistrement pour la création d'un compte utilisateur « certificat »

Un écran confirme que la demande d'enregistrement a bien été prise en charge. Il invite l'utilisateur à consulter sa boîte aux lettres électronique pour y trouver le [mail de confirmation d'enregistrement](#).

eAccess Connexion à un service en ligne de l'Etat luxembourgeois

Votre demande d'enregistrement a été soumise.

Veuillez vérifier votre boîte aux lettres (helpdesk@lbr.lu) pour un message. Il contiendra les informations nécessaires à la validation de votre inscription.

Merci de ne pas répondre à cet email.

Figure 21 : Confirmation de soumission de la demande d'enregistrement

◦ **Confirmation enregistrement (mail)**

Une fois la demande d'enregistrement envoyée, l'utilisateur reçoit dans la boîte aux lettres électronique (celle qui a été saisie dans le formulaire de demande) un mail de confirmation de la demande où il est invité à cliquer sur un hyperlien pour valider l'enregistrement demandé.

Enregistrement pour l'application du Luxembourg Business Registers.

Note : Merci de ne pas répondre à cet e-mail généré automatiquement.

Merci de votre intérêt pour l'application du Luxembourg Business Registers.
Afin de terminer le processus d'enregistrement, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

[Cliquez ici pour valider votre enregistrement](#)

Veillez noter que le lien n'est valide que pendant 72 h. La date limite est dimanche 04/10/2020 13:40:20.

Si vous rencontrez des problèmes en cliquant sur le lien, veuillez copier l'adresse ci-dessous dans la barre d'adresses de votre navigateur :

<https://saturn-test.cie.etat.lu/securityCode/SCServlet?code=Y6TZ-8RA3-WY1L&lang=fr>

Si vous rencontrez des difficultés d'ordre technique, veuillez vous adresser directement au Helpdesk du Luxembourg Business Registers au (+352) 26 42 81.

Figure 22 : Confirmation d'enregistrement par e-mail

◦ **Activation du compte utilisateur**

L'écran présente les conditions générales que l'utilisateur doit accepter pour activer son nouveau compte.

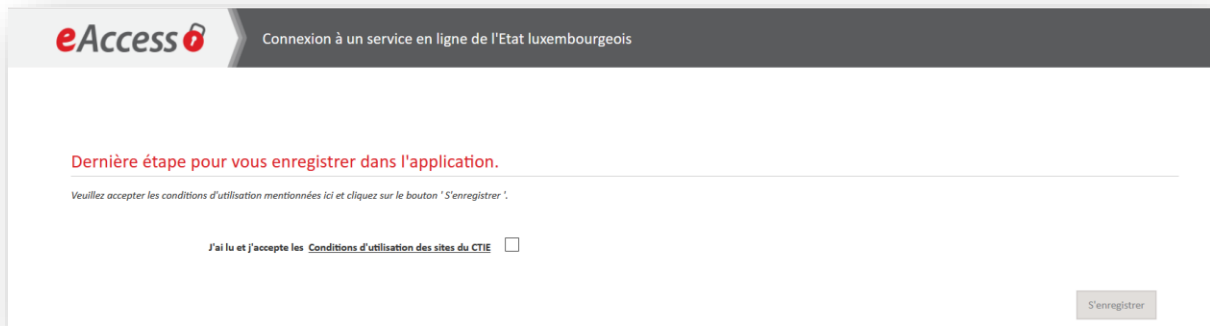


Figure 23 : Activation du compte utilisateur

L'activation du compte n'est possible que si l'utilisateur accepte les conditions générales présentées sur cet écran en cochant la case correspondante.

L'activation du compte prendra effet en cliquant alors sur le bouton S'enregistrer.

Un dernier écran est affiché indiquant que l'opération s'est déroulée avec succès.

L'utilisateur est invité à cliquer sur le lien [Veuillez cliquer ici pour continuer](#) permettant de revenir à l'écran de bienvenue.

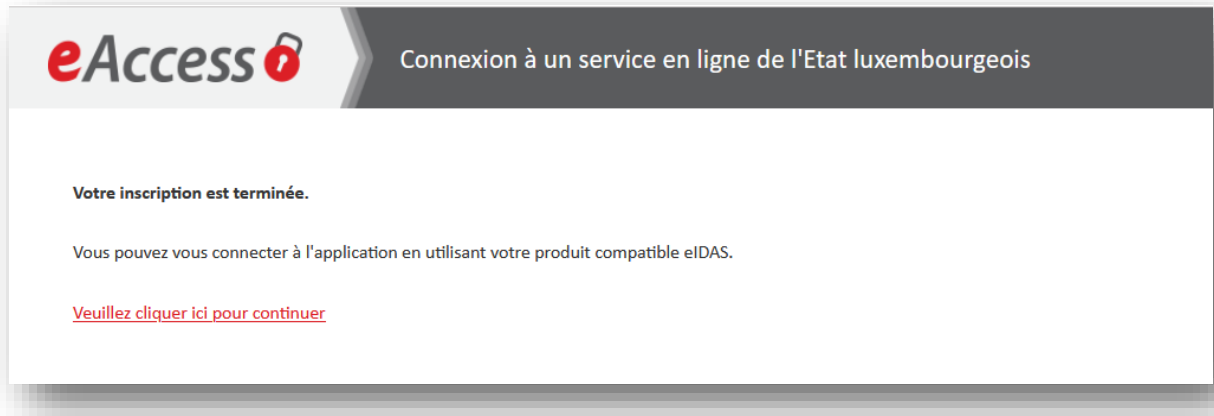


Figure 24 : Confirmation de l'activation du compte utilisateur

Lors de la première connexion avec ce produit eIDAS, ou si les dernières conditions acceptées par l'utilisateur ont été modifiées par LBR, l'utilisateur est d'abord redirigé vers la page d'acceptation des conditions générales (→ Voir [3.4.3 Acceptation des conditions générales](#)).

3.4.3 Acceptation des conditions générales

Lors de la première connexion de l'utilisateur, ou lorsque les conditions générales sont modifiées par LBR, l'utilisateur doit d'abord accepter les conditions générales du LBR.

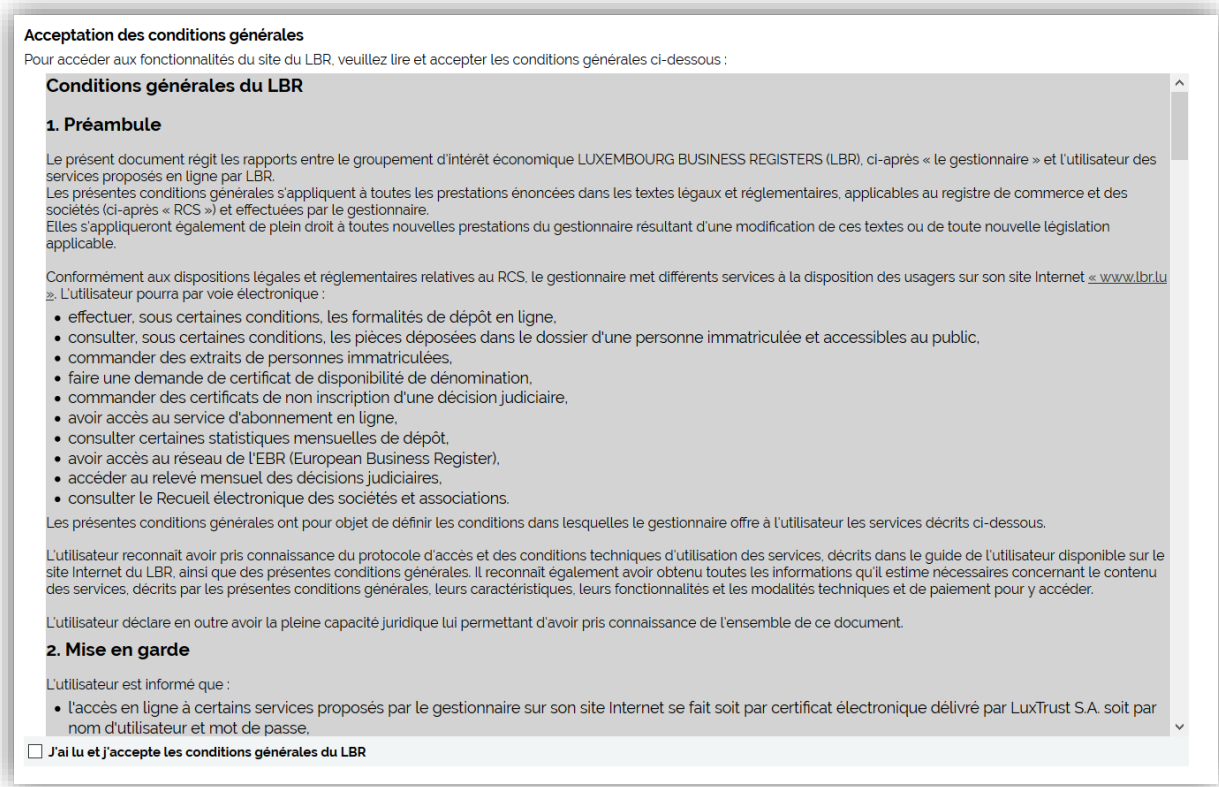


Figure 25 : Acceptation des conditions générales du LBR

L'utilisateur doit simplement cocher la case « **J'ai lu et j'accepte les conditions générales du LBR** ».

Après avoir accepté les conditions générales, l'utilisateur accède à la page d'accueil du site, ou, si l'authentification fait suite à une action nécessitant d'être authentifié, à la page demandée.

3.4.4 Modification de l'adresse e-mail



La modification de l'adresse e-mail n'est pas directement possible pour les utilisateurs se connectant par certificat électronique eIDAS.

Si un utilisateur se connectant par certificat électronique eIDAS a besoin de changer son adresse e-mail il doit contacter le helpdesk du LBR, par e-mail : helpdesk@lbr.lu ou par téléphone : +352 26428 1.

4. Se déconnecter

Quel que soit le mode de connexion utilisé, la déconnexion se fait en cliquant sur le bouton **Déconnexion** qui se trouve en haut à gauche de chaque page du site web du LBR.



Figure 25 : Déconnexion



Après un certain temps d'inactivité, la connexion peut également se terminer automatiquement.

Une page est affichée pour confirmer la déconnexion.

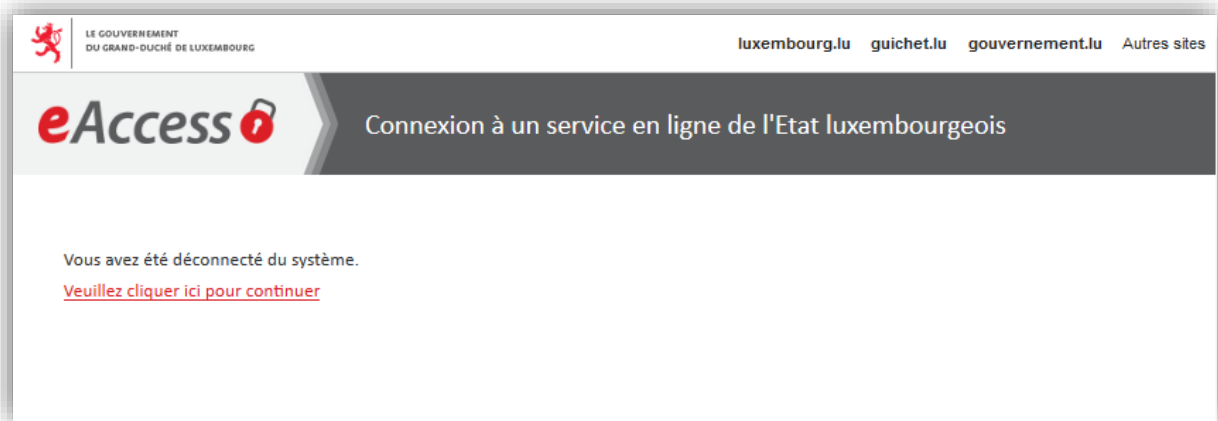


Figure 26 : Confirmation de la déconnexion

En cliquant sur le lien « **Veuillez cliquer ici pour continuer** », l'utilisateur est redirigé vers la page d'accueil du portail web du LBR.

5. Contacts

Helpdesk du LBR

Tél : (+352) 26 428-1

Fax : (+352) 26 42 85 55

E-Mail : helpdesk@lbr.lu

Jours d'ouverture

du lundi au vendredi

Heures d'ouverture

de 8h00 à 17h30